



CODE DE L'U.F. (3)	<b>62 30 01 U21 S1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<b>601</b>
--------------------	------------------------	----------------------------------	------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. <u>Dénomination du (des) cours</u></b> (2)	<b><u>Classement du (des) cours</u></b> (2) (5)	<b><u>Code U</u></b> (2) (6)	<b><u>Nombre de périodes</u></b> (2)
Technologie : traits et textures	CT	B	20
Atelier : traits et textures	PP	L	108
<b>2. <u>Part d'autonomie</u></b>		P	32
		Total des périodes	160

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD  
PROVISOIRE**

- PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 03 juin 2009

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 1

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances en techniques d'impression artistique relatives aux traits et aux textures ;
- de s'initier à la création d'œuvres imprimées (estampes), à l'élaboration de monotype et/ou de multiples en recourant aux techniques du trait et des textures comme seul langage plastique ;
- de composer des images en développant progressivement :
  - sa capacité à gérer des problèmes plastiques liés à la deuxième dimension et à l'usage des traits et textures comme seul langage plastique,
  - sa créativité et son autonomie,
  - sa capacité à s'auto-évaluer ;
- de pratiquer les techniques d'impression artistique comme des techniques d'expression (comme la peinture ou le dessin) autant que de reproduction (multiples) considérant que traits et textures seront les éléments essentiels du vocabulaire plastique à mettre en œuvre.

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 2

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**Capacités**

**En mathématique,**

*dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,*

- effectuer un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- calculer la valeur numérique d'une expression algébrique du 1er degré ;
- calculer l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;
- résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

**En français,**

- comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse écrite et/ou en répondant à des questions sur le fond ;
- émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.

**Titre(s) pouvant en tenir lieu**

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré.

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours d'« Atelier : traits et textures », il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 18 étudiants et plus de 1 étudiant par poste de travail.

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 4

**PROGRAMME DES COURS**

**Technologie : traits et textures**

L'étudiant sera capable :

- d'expliquer les procédures d'élaboration de l'estampe, du projet à sa réalisation, selon les techniques d'impression :
  - en creux/reliefs (par exemple gravure sur métal, sur bois, sur lino, typographie),
  - planographique (lithographie, offset, monotype),
  - du pochoir (pochoir, sérigraphie, numérique - jet d'encre),par les procédés autographiques et/ou photographiques ;

Dans son projet, il devra intégrer les notions de traits et textures en tant que langage plastique et il devra choisir et adapter la procédure de création de la matrice selon les cas ;

- d'identifier et d'expliquer les outils et matériaux spécifiques utilisés lors :
  - de l'élaboration d'un projet (idée, concept, croquis, photos...) basé sur l'usage des traits et textures en tant que vocabulaire plastique : notions de montage, typon, dessin sur feuille d'acétate, calque, report...
  - de la réalisation de la matrice (screen, plaque alu, zinc, cuivre, pierre...) tenant compte du projet et de ses spécificités (travail du trait et des textures),
  - de l'impression (sélection du support d'impression et sa préparation, tables d'impression, presses et outils annexes : râpeaux, rouleaux, racles...)
- d'identifier et d'anticiper les implications de ses choix sur la qualité du tirage d'épreuve, sur sa fidélité et/ou son respect au projet initial ;
- d'expliquer la procédure d'impression, le geste, en veillant toujours à privilégier l'adéquation entre la qualité du tirage et le projet de départ (fidélité dans l'expression, qualité des traits et textures, richesses des matières...)
- d'identifier et d'expliquer les réglages techniques spécifiques (pression, viscosité de l'encre, mouillage, position de la matrice sur la table d'impression, taquage, encrage...)
- d'expliquer le protocole de nettoyage spécifique selon les étapes et les procédés mis en œuvre ;
- d'identifier et d'expliquer les problèmes liés à l'impression, ainsi que les procédures pour y remédier ;
- d'identifier et de définir toutes les précautions à prendre ainsi que les normes d'hygiène et de sécurité à respecter (aération, produits toxiques, solvants, pièces mécaniques mobiles...)

### ***Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures***

- d'utiliser le vocabulaire spécifique aux arts plastiques et en particulier à l'usage des traits et textures ainsi qu'aux techniques d'impression.

#### **Atelier : traits et textures.**

L'étudiant sera capable, *en respectant les consignes données par le chargé de cours et les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement* :

- de préparer, d'organiser, de nettoyer son poste de travail, le matériel et les outils utilisés (tables, outils, presses d'impression...). Il sera en outre capable de veiller à la bonne récupération ou à la conservation des matrices quand ce sera possible ;
- de réaliser les travaux préparatoires aux travaux d'impression proprement dits :
  - en effectuant les recherches documentaires nécessaires (matières/matériaux, procédés et techniques relatives à l'utilisation des traits et textures),
  - en rédigeant des notes et croquis préparatoires,
  - en élaborant la stratégie d'impression et la planification du travail tout en veillant :
    - \* à l'organisation et la mise en œuvre du protocole de préparation de la matrice tenant compte de l'usage des traits et textures comme vocabulaire plastique de base,
    - \* au respect des étapes de réalisation de la matrice,
    - \* à la préparation et au choix des supports d'impression ;
  - en sélectionnant et en mettant en œuvre les 3 procédés existants de réalisation d'une matrice: procédés autographiques, photographiques et mixtes ;
- de réaliser ses travaux d'impression (estampes, multiples) en utilisant, au choix, les techniques d'impression :
  - en creux/reliefs (par exemple gravure sur métal, sur bois, sur lino, typographie),
  - planographique (lithographie, offset, monotype),
  - du pochoir (pochoir, sérigraphie, numérique - jet d'encre),en utilisant les procédés autographiques et/ou photographiques ;
- de choisir les outils, matériaux, supports et produits appropriés à son projet personnel en recourant à l'usage des traits et textures ;
- de préparer la presse et la matrice à l'impression : réglages divers, pression, rouleaux, râteaux, racles, préparation des encres, mouillage, fixation de la matrice sur la presse, repérage et taquage, encrage... ;
- de remédier aux problèmes d'impression les plus courants identifiés lors des premiers tirages d'épreuves (épreuves d'état et épreuves d'essais) ou au contraire de mémoriser la procédure novatrice ayant permis d'arriver à un résultat positif non escompté ;
- d'assurer la finition et la présentation de l'estampe : rognage, signature, numérotation (épreuves d'artistes, ...), mise sous cadre ou passe-partout, pose d'un vernis... ;
- d'élaborer et de composer une image (traits, textures, matières, formes, surfaces, pleins et vides...) en tenant compte des spécificités de chaque technique d'impression.

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 5

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, *en respectant les consignes données par le(s) chargé(s) de cours et les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement* :

- de produire une ou plusieurs réalisations imprimées mettant en œuvre les traits et les textures comme langage plastique, en passant par toutes les étapes des processus de conception et de fabrication : du projet au tirage définitif ;
- d'utiliser au choix, les différentes techniques d'impression et les divers procédés de réalisation de la matrice (autographiques, photographiques et mixtes) ;
- de justifier ses choix techniques (matériaux et outils appropriés) et esthétiques quant à son projet personnel, à sa production et à sa présentation ;
- d'évaluer l'adéquation entre le projet initial et son aboutissement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de connaissance des matériaux, outils, procédés utilisés ;
- la qualité technique de l'impression et la qualité esthétique dans le traitement des traits et des textures ;
- l'originalité de la démarche depuis la conception jusqu'à la réalisation finale (tirage) ;
- l'autonomie dont a fait preuve l'étudiant durant tout le processus de production ;
- la connaissance du vocabulaire spécifique aux arts plastiques et en particulier à l'usage de traits et textures ainsi qu'aux techniques d'impression ;
- le soin, la finition et la présentation des travaux réalisés.

*Techniques d'impression artistique - niveau 1 : traits et textures*

ANNEXE 6

**CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.